

Manquant de place pour accueillir de nouveaux salariés, l'actuel siège social de la Cooperl - « à l'image désuète et peu valorisante pour les salariés » -, devrait laisser la place à un nouveau bâtiment administratif.



# Lamballe : un nouveau siège social pour la Cooperl

La Cooperl souhaite bâtir un nouveau siège social, en bordure de RN 12, près de l'échangeur du Petit Lamballe. Une enquête publique est en cours à la mairie de Lamballe-Armor.

**Julien Vaillant**

Le projet avait déjà été annoncé en conseil municipal le 8 avril 2019. Il est désormais passé au stade de l'enquête publique : la Coopérative Cooperl Arc Atlantique souhaite bâtir un nouveau siège social, susceptible d'accueillir entre 200 et 250 salariés, en bordure de RN 12, aux abords immédiats de l'échangeur du Petit Lamballe et de la zone industrielle de Beausoleil.

Objectif du projet : « Accompagner le développement industriel de la coopérative sur les dix prochaines années et améliorer les conditions

de travail du personnel », écrivent les responsables du groupe, dans les documents actuellement consultables à l'hôtel de ville de Lamballe-Armor\*. Cette « délocalisation » du siège social (à 1,5 km de l'actuel) devra aussi permettre à la coopérative de pallier « le manque de place pour accueillir de nouveaux collaborateurs », qui oblige le groupe à louer des bureaux à Lamballe.

**Un terrain actuellement destiné à l'habitat**

Mais avant de pouvoir construire ces nouveaux bâtiments, la coopé-

ratrice doit impérativement obtenir la modification du plan local d'urbanisme (PLU). Le terrain d'implantation du futur siège administratif (d'une superficie de 1,76 ha) fait en effet actuellement partie d'une zone de 8 ha, initialement destinée à accueillir de futurs quartiers d'habitat. D'où la nécessaire mise en compatibilité du PLU. L'obstacle du Plan local d'urbanisme franchit, le géant Cooperl (2,5 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2020, 7 400 salariés, 2 950 éleveurs adhérents, 25 sites industriels dans lesquels sont abattus chaque année 4,7 millions de porcs) pourra alors poursuivre son projet. Projet qui vise aussi, selon les documents de l'enquête publique, à « pérenniser l'entreprise à Lamballe » ; une ville où la Coopérative et ses filiales emploient environ 2 500 personnes. « Que la Cooperl aménage ce

site à proximité de ses activités est une bonne chose pour Lamballe. Cela montre aussi que c'est une coopérative toujours implantée sur son territoire », considère Philippe Hercouët, le maire de Lamballe-Armor.

**Un projet architectural « vitrine » en bordure de RN12**

À travers cette construction, le groupe porcin cherche par ailleurs à réorganiser son foncier. Largement concentré dans la zone d'activité de la Ville es Lan, le pôle agro-industriel de la Cooperl est aujourd'hui étendu sur une trentaine d'hectares. L'actuel siège social est situé dans ce périmètre, au 7 de la rue de la Jeannais. Bâti dans années 1970, ces locaux « se retrouvent aujourd'hui enclavés au cœur des bâtiments industriels de la coopérative », écrivent les responsables de la Cooperl, qui ajou-

tent : « Ces sites industriels sont contraints dans leur développement par l'exiguïté du foncier dont ils disposent ».

Ultime but poursuivi avec le nouveau siège administratif : en finir avec l'actuel siège social « vieillissant », « à l'image très datée, peu valorisante pour les salariés » et « au confort thermique insuffisant ».

Avec ce projet, la coopérative veut s'offrir un « projet architectural vitrine » le long de la RN 12, avec un bâtiment « totem », passif et construit avec « des matériaux biosourcés et géosourcés ». Un bâtiment à même de répondre aux objectifs de la Cooperl « en matière d'innovations et de développement international ».

\* Sollicitée en début de semaine, la direction de la Cooperl ne souhaite pas pour l'heure s'exprimer publiquement sur le sujet.